Justificatif de parution

Justificatif généré le 22/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 22/04/2022
Département de publication : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=289009
N° d'annonce : 602466

AIRCOS

Société par actions simplifiée au capital de 475.349,10 €

Siège social : 20 bis, rue Henri Martin 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

335 076 014 R.C.S. Nanterre

L'assemblée générale mixte du 20 avril 2022, statuant aux conditions de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires et dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce applicables sur renvoi de l'article L.227-1 dudit Code et après avoir constaté que les capitaux propres étaient inférieurs à la moitié du capital social, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3dEzCMy

https://digitalisation.actulegales.fr/#a3dEzCMy

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)